



**LYCÉE JOSY BARTHEL MAMER**

2, rue Gaston Thorn  
L-8268 Mamer  
Tél. +352 26 31 40-1  
[bts@ljbm.lu](mailto:bts@ljbm.lu)  
[www.ljbm.lu/bts](http://www.ljbm.lu/bts)

**Admission aux études du BTS « Professions immobilières »**

Sont admissibles au cycle d'études toutes personnes remplissant les conditions définies par l'Art.10. de la Loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur.

Par promotion 16 étudiants sont admis.

Les candidats doivent s'inscrire par [myguichet.lu](http://myguichet.lu)

Au cas où le nombre de candidatures dépasse le nombre de places disponibles, il est procédé à un classement des candidats sur base du dossier individuel du candidat.

Le.a candidat.e doit se prévaloir de connaissances linguistiques en français et allemand. S'ajoute l'anglais pour le BIM et le PI.

Les entretiens individuels auront lieu entre le 7 et le 11 juillet 2025. Les candidat.e.s seront prévenu.e.s par courriel de la date et de l'heure de leur entretien individuel.

Les candidats sont classés dans l'ordre de leur note finale résultant de l'appréciation de leur dossier individuel et de l'entretien.

Les décisions de la commission sont sans recours sauf ceux prévus à l'article 2 (1) de la loi du 7 novembre 1996 portant organisation des juridictions de l'ordre administratif (Art.11. de la Loi du 19 juin 2009 portant organisation de l'enseignement supérieur).

Les candidats retenus doivent s'inscrire définitivement jusqu'au 25 juillet 2025. Au cas où un des candidats retenus ne s'inscrirait pas jusqu'à la date citée ci-dessus, cette place revient au prochain candidat classé.

Satu CORKE  
Coordinatrice BTS  
« Bâtiments et infrastructures »